

NOU[S]VELLES



© AdobeStock

DOSSIER: SOUTENIR LES JEUNES

(ÉDITO) Les jeunes ont payé un lourd tribut à la crise sanitaire: leur liberté a été restreinte de manière drastique dans une période de la vie où elle revêt une importance fondamentale. Les formations données par visioconférence les ont privés d'interactions stimulantes et d'espaces de rencontres privilégiés. Et pour celles et ceux qui vivaient déjà dans des conditions de précarité financière, leur situation s'est détériorée parfois gravement, avec la perte de leur source de revenu constituée de petits boulots payés à l'heure.

Le CSP Vaud a été témoin de cette détresse qui renforce les risques

de rupture de formation: une problématique qui de tout temps a été au cœur de ses préoccupations et qui l'a amené en 1984 à mettre sur pied un service social destiné aux jeunes: Jet Service. Plus que jamais aujourd'hui, son activité au plus proche des besoins se révèle utile, voire indispensable. Une vision partagée par le Canton, qui a soutenu un projet-pilote d'extension des consultations sociojuridiques pour les jeunes dans le Nord vaudois et dans la Broye en 2020.

La particularité du soutien apporté par l'équipe professionnelle de Jet Service est leur souci, non seule-

ment d'accompagner les jeunes à surmonter leurs difficultés sociales ou financières, mais surtout de leur donner les ressources pour acquérir l'autonomie nécessaire en vue d'affronter leur vie d'adultes, de citoyennes et de citoyens.

Je vous souhaite une bonne lecture. Un immense merci pour votre fidélité renouvelée d'année en année sans laquelle une grande partie des activités du CSP Vaud ne serait pas possible.

Bastienne Joerchel, directrice

[DOSSIER]

JET SERVICE, DU SOUTIEN SOCIAL ET JURIDIQUE POUR LES JEUNES !

Prévenir les risques de marginalisation des jeunes est depuis des décennies au cœur des préoccupations du CSP Vaud. La pandémie du Covid-19 a donné encore plus de sens à cet engagement. En effet, de nombreux jeunes, en particulier les plus vulnérables, ont vu leurs difficultés s'aggraver dans le contexte de la crise sanitaire : disparition des boulots payés à l'heure, augmentation des tensions familiales, fragilisation de la situation financière de leurs parents, etc.

Créé en 1984, Jet Service – le service pour les jeunes du CSP Vaud – apporte une aide personnalisée sociale et juridique dans le cadre de permanences et de consultations gratuites. Il assure ensuite un suivi avec le ou la jeune selon les besoins. L'action du service s'exerce dans différents domaines avec la priorité de veiller à favoriser leur autonomie : gestion budgétaire, recherche de moyens financiers pour poursuivre une formation (bourses), appui aux démarches administratives (assurances sociales), recherche de solutions à des problèmes familiaux ou avec des employeurs, conseil juridique, défense d'intérêts.

JET SERVICE S'ÉTEND PETIT À PETIT

2005 : permanences et consultations à Ginkgo – le service Jeunesse de la Ville de Vevey

2010 : permanences pour les étudiant-e-s de la HETSL

2013 : permanences pour les étudiant-e-s de la HEIG

2020 : permanences sociojuridiques Jeunes à Yverdon-les-Bains et à Payerne

La posture professionnelle de Jet Service repose sur la bienveillance et le non-jugement. Les démarches proposées se font toujours avec l'accord du ou de la jeune et dans le souci de ne pas discréditer les manières de faire et les savoirs des jeunes et de leurs familles. Un travail d'explicitation des divers dispositifs d'aides – des droits et des obligations liés – permet aussi de renforcer leurs connaissances et, par conséquent, leur capacité à se prendre en charge.

Jet Service travaille aussi étroitement en réseau avec les autres partenaires publics et associatifs du canton. L'exemple du parcours de Melissa décrit en page 5 est emblématique du travail complémentaire réalisé autour de situations complexes par différent-e-s acteurs et actrices impliqué-e-s dans la prise en charge de personnes en difficulté. Jet Service y joue un rôle clé, notamment par son expertise pointue sur le plan social et juridique.

CARTE D'IDENTITÉ DE JET SERVICE

- ☑ Le seul service social spécialisé et indépendant qui accueille les jeunes de tout le canton de Vaud.
- ☑ Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans quel que soit leur statut (en formation, en emploi, hors formation ou hors emploi) ; aux personnes de plus de 25 ans uniquement si elles sont en formation.
- ☑ Une approche holistique qui prend en compte toutes les dimensions : sociales, familiales, financières, etc.
- ☑ Un accès facile : horaires adaptés, permanences sur la pause de midi ou en fin de journée, rapidité de fixation de rendez-vous, plateforme d'information www.ciao.ch.

Parallèlement, Jet Service s'efforce de faire remonter aux autorités les situations de précarité qu'il rencontre sur le terrain. Son action vise une prise en compte des réalités vécues par les jeunes et si nécessaire une amélioration du dispositif. Aujourd'hui, il est considéré comme un partenaire du Canton de Vaud, jouit d'un important soutien financier et participe à la plateforme «Bourses» mise en place par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Cette plateforme, qui réunit divers acteurs concernés, a pour but d'échanger autour des conditions d'application de la Loi sur les bourses (LAEF) notamment.

En 2020, en collaboration avec la Fédération des associations d'étudiant-e-s et Sud-EP (Sud-Etudiant-e-s et précaires), Jet Service a, par exemple, interpellé le DSAS à plusieurs reprises afin de rendre compte des difficultés spécifiques mais surtout financières rencontrées par les étudiant-e-s dans le cadre de la crise liée au Covid-19.

DES APPRENTI-E-S AUX JEUNES EN FORMATION, DU SOCIAL AU SOCIOJURIDIQUE

Dans les premières années, les jeunes usagers-ères de Jet Service étaient en majorité à la recherche d'une place d'apprentissage ou en difficulté avec leur apprentissage ou leur entrée en emploi. L'action du service s'exerçait dès lors particulièrement dans le domaine de l'accès à l'apprentissage et à l'emploi, et dans celui de la défense des conditions de travail et de rémunération.

AIDE D'URGENCE COVID-19

Depuis le début de l'année, près d'un quart de l'aide d'urgence apportée par le CSP Vaud l'a été à des jeunes en difficulté. Ces aides sont octroyées uniquement à des jeunes suivis par Jet Service et ont servi à payer des loyers, des factures d'assurance maladie, de frais de médecin ou des écolages.

A partir des années 1990, un nombre croissant de jeunes engagé-e-s dans d'autres filières de formation, en particulier des gymnases et des Hautes Ecoles spécialisées (HES), ont recherché l'appui de Jet Service. La question des bourses d'études et d'apprentissage et celle plus globale du financement de la formation sont devenues plus présentes. A cela s'ajoute une évolution marquée vers un aspect plus juridique des demandes: rupture familiale, devoir d'entretien, refus de bourse, dettes et poursuites, contrats, etc.

de compréhension des dispositifs d'aide ont conduit le CSP Vaud à créer fin 1997 une prestation *Droits des jeunes* au sein de Jet Service qui prévoit une prise en charge mixte par un-e travailleur-euse social-e et un-e juriste. Ce tandem s'est avéré particulièrement efficace. Il a constitué le modèle pour l'extension des permanences et des consultations sociojuridiques de Jet Service dans le Nord vaudois et dans la Broye en septembre 2020, rendue possible grâce au financement de deux départements cantonaux (DSAS et DGEJ).

La difficulté des jeunes à accéder à un service de conseil et de soutien juridiques, ainsi que leurs propres difficultés

Bastienne Joerchel, directrice

CHIFFRES (extrait des statistiques 2020)

Niveau de formation des jeunes en formation



école obligatoire	0,8%
transition	8%
secondaire 2	49%
tertiaire	43%

Statut des jeunes



en emploi	4%
en formation	83,5%
ni en formation, ni en emploi	12,5%

NOMBRE DE CONSULTATIONS EN 2020: 1155

DOMICILE: Lausanne 37 %

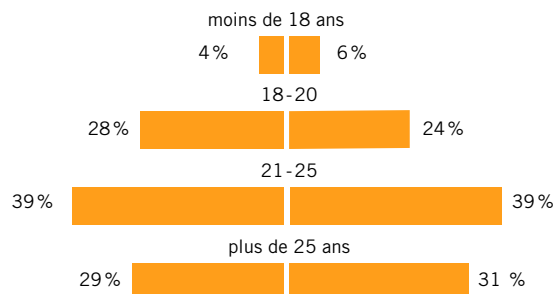
Lausanne Région 59 %

Reste du canton 39 %

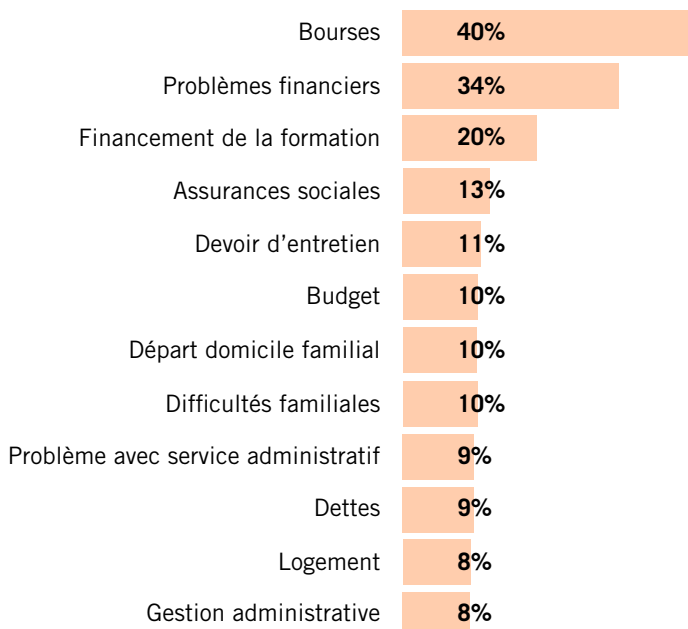
GENRE: jeunes femmes 61 %, jeunes hommes 39 %

Age

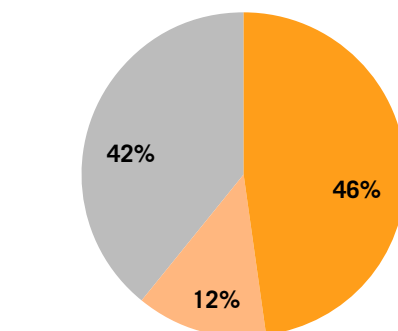
Femmes Hommes



Motifs de consultation des permanences



Financement 2020 de Jet Service (sans les permanences sociojuridiques Jeunes de Payerne et d'Yverdon)



Subvention du Canton:	Fr. 338'190
Mandats externes:	Fr. 91'938
Fonds propres:	
(dons privés et fondations):	Fr. 307'521
Total:	Fr. 737'649

[DOSSIER]**LA VILLE DE VEVEY ET JET SERVICE: SEIZE ANS DE COLLABORATION**

© DR

Le 11 avril 2005, la permanence sociale Jet Service Riviera ouvrait ses portes à Vevey. Fruit de la collaboration entre le CSP Vaud et le travail social de proximité-Ginkgo de la Ville de Vevey, cette permanence juridique pour les jeunes de 16 à 25 ans dotait la Ville d'un nouvel outil pour mener à bien sa mission de soutien auprès des jeunes en rupture.

L'éducateur de proximité en place à ce moment, à la suite d'un long travail d'investigation, avait constaté que la plupart des demandes venant des jeunes étaient liées au travail, à la formation, au logement et/ou à la justice. Lorsque ces demandes relevaient du domaine juridique, il paraissait opportun d'offrir à ces jeunes un conseil professionnel dans un lieu non officiel et en toute confidentialité; Jet Service Riviera fut la réponse apportée.

Malgré les déménagements effectués, la permanence s'est toujours tenue dans les locaux du Secteur jeunesse. Cela a permis aux divers juristes et travailleurs sociaux et travailleuses sociales œuvrant dans ces locaux pendant toutes ces années de créer des liens solides, confirmant la pertinence et la nécessité d'une telle collaboration. Cette permanence, on peut le dire, fait partie de l'ADN du Secteur jeunesse.

Gratuite pour les jeunes, elle a été financée au début pour moitié par la Commission de Prévention Riviera et pour moitié par un donateur privé du CSP Vaud. Ce financement 50-50, où les deux partenaires se débrouillaient pour rechercher des

fonds chacun de leur côté, a duré quelques années. Comme la permanence accueille des jeunes de toute la région, pas seulement de Vevey, une demande de reprise du financement complet par la Région d'Action sociale (ARAS) Riviera a été déposée en 2018 sans succès. Aujourd'hui, elle survit grâce aux ressources propres du CSP Vaud, un financement partiel de l'ARAS Riviera et un complément de la Ville de Vevey. Une fragilité financière peu confortable.

« La qualité des réponses données aux interpellations des jeunes et des professionnel-le-s qui les encadrent est connue et reconnue. »

Seize ans plus tard, on constate que toujours plus de jeunes sont confronté-e-s à des problèmes d'ordre juridique: refus de bourses, conflits du travail, ruptures de contrat, conflits familiaux, procédures pénales, dettes, problèmes administratifs divers, etc. C'est alors qu'intervient le duo composé de la juriste et de l'assistante sociale de Jet Service Riviera. Véritable couteau suisse pour les professionnel-le-s qui s'occupent des jeunes à Vevey, mais également de toute la région, l'approche généraliste mais néanmoins pointue de ce binôme complète les prestations fournies par les autres mesures. C'est un soulagement, quand une question concernant un problème juridique nous est posée par un jeune en détresse, de savoir qu'elle pourra être traitée rapidement par les professionnelles de Jet.

La qualité des réponses données aux interpellations des jeunes et des professionnel-le-s qui les encadrent est connue et reconnue. Leur disponibilité et leur connaissance des méandres des problématiques sociales et juridiques en font des partenaires indispensables et incontournables pour les professionnel-le-s de la jeunesse de Vevey et de la Riviera.

Lieu privilégié où l'on peut trouver des solutions aux problèmes rencontrés, cette permanence est également un outil de prévention. En effet, le fait de connaître ses droits et ses devoirs permet souvent de ne pas retomber dans les mêmes travers et d'anticiper ainsi de futurs problèmes... Merci et longue vie à Jet Service Riviera!

Marco Pavarini,
responsable du Secteur jeunesse de la Ville de Vevey

[DOSSIER]**RESTER EN FORMATION AVEC LE SOUTIEN DE JET SERVICE**

Tomber malade, devoir se réfugier dans un centre pour femmes victimes de violences, rater son année, perdre son droit à une bourse d'études, dégringoler... reprendre le chemin de l'école, récupérer sa bourse d'études, trouver une colocation, pouvoir continuer à se soigner pour aller mieux.

Melissa*, une jeune femme de 19 ans, se forme dans une école professionnelle. Elle est connue de Jet Service, qui la soutenait déjà avant cette dernière année, notamment pour l'aider à effectuer sa demande de bourse d'études.

Mais c'est en 2020 que tout se délite. Déjà fragile psychologiquement, elle tombe malade et doit se faire hospitaliser en février. Après deux semaines, elle retourne dans sa famille, et son arrêt maladie se prolonge pendant les mois de mars et d'avril. L'annonce du confinement du printemps 2020 tombe ; elle aurait dû reprendre les cours après les vacances de Pâques, mais à distance, cela s'avère bien trop difficile. Elle n'y parvient pas. De plus, avec le confinement, la situation familiale, déjà difficile auparavant, se dégrade. Au point que Mélissa doit se réfugier au Centre MalleyPrairie, institution qui accueille les femmes victimes de violences intrafamiliales ou conjugales.

La jeune femme se retrouve en échec scolaire. C'est la deuxième fois qu'elle redouble et par conséquent, selon la loi sur l'aide



© AdobeStock

aux études et à la formation professionnelle, elle n'aura a priori plus de droit à une bourse d'études pour refaire son année. Tout un réseau s'active pour la soutenir. La collaboratrice de Jet Service communique avec le Centre MalleyPrairie, avec le travailleur social de proximité qui la connaît bien, la médiatrice et l'infirmière scolaire, le centre LAVI et sa psychologue.

Comme prévu, le renouvellement de la bourse de Melissa est refusé. Jet Service accompagne cette dernière pour contester cette décision. La réclamation demande que ce deuxième échec ne soit pas pris en compte, au vu de la situation particulière créée par la pandémie de Covid-19 et la pression que cela a mis sur la jeune femme et sa famille.

Mais il faut aussi organiser l'hébergement de Melissa, qui ne peut pas retourner dans sa famille. Le Centre MalleyPrairie l'aide dans ses recherches de logement, dans un climat d'angoisse : comment fera-t-elle pour subvenir à ses besoins, payer son loyer si la bourse d'études ne lui est pas accordée ? Heureusement, l'Office des bourses reconnaît la situation particulière liée au Covid-19 et accepte de ne pas compter le deuxième échec, et lui accorde le renouvellement de sa bourse dans une décision sur réclamation.

En parallèle, Jet Service continue les rencontres régulières de réseau avec Melissa. Et six mois plus tard, en janvier 2021, c'est le soulagement : elle nous informe que, malgré toutes les épreuves qu'elle a traversées, elle a les moyennes au semestre qui lui permettent de continuer sa formation et qu'elle a trouvé un logement. Actuellement, elle vit dans une colocation et se remet petit à petit de cette année éprouvante.

Sophie Perrinjaquet, travailleuse sociale

*prénom et photo d'emprunt

SOUTIEN AUX JEUNES SUR INTERNET: CIAO.CH / ONTÉCOUTE.CH

www.ciao.ch est un site romand destiné aux jeunes de 11 à 20 ans. Il contient un grand nombre d'informations et répond à leurs questions, posées de manière anonyme, dans tous les domaines : argent, consommation de substances, estime de soi, formation et travail, harcèlement, Internet, racisme, religions et croyances, santé, sexualité, relation à soi et aux autres, violences. Des spécialistes des thématiques répondent aux jeunes directement sur le site. Le CSP Vaud est partenaire de ce projet depuis sa création. Jet Service y répond aux questions concernant le travail et la formation, ainsi qu'aux questions d'argent en collaboration avec le Service social polyvalent.

Pour répondre aux besoins actuels, un projet identique pour les 18-25 a vu le jour début juin. www.ontecoute.ch (On t'écoute) vient soutenir les jeunes adultes et répondre à leurs interrogations. Le CSP Vaud va assurer les rubriques Argent, travail et formation.

[MON JOB AU CSP VAUD] TALISSA RODRIGUEZ, CHARGÉE DU PROJET D'EXTENSION DES PERMANENCES

Jongler entre le recrutement d'une nouvelle collègue, les contacts avec les partenaires sur place, les aménagements de nouveaux lieux, la communication... et continuer à dispenser des consultations aux jeunes qui ont besoin d'aide.

Talissa Rodriguez est travailleuse sociale dans le service destiné aux jeunes et à toute personne en formation du CSP Vaud depuis mars 2018. A ce titre, elle possède déjà beaucoup de casquettes dans ce service multitâches.

Dès mars 2020*, elle a exercé en plus la fonction de chargée de projet de l'extension des permanences sociojuridiques dans deux régions où ce service était fort attendu : le Nord vaudois et la Broye. Attendu ? Oui, le Gymnase d'Yverdon par exemple avait commencé de faire appel à Jet Service en 2019 déjà, pour qu'il opère au sein de l'établissement auprès d'élèves en difficulté. Une forme de «dépannage», où le tandem travailleur social-juriste intervenait à la demande.

Mais que veut dire «chargée de projet»? Et cela en mars 2020 ? «Cela signifie pour commencer que j'étais la seule sur place car les autres collègues étaient en télétravail. Je devais m'occuper d'organiser les nouveaux locaux. Et cela non pas dans un lieu mais... dans trois ! Un étage supplémentaire à Lausanne, l'arrivée de Jet Service dans les locaux déjà investis par d'autres services du CSP à Payerne et l'entrée dans les locaux de la Maison des Associations à Yverdon-les-Bains. Par exemple, j'ai dû discuter avec la gérance pour l'aménagement des lieux afin qu'ils soient adaptés à notre type d'activité. Une petite anecdote : je me vois encore passer dans tous les bureaux avec mon téléphone portable en vidéoconférence pour montrer à l'informaticien (en télétravail lui aussi) où se trouvaient les prises ! ...

» Mais bien sûr, une des tâches les plus importantes fut pour moi de prendre contact avec toutes les personnes clés en lien avec la jeunesse dans les deux régions, afin de leur annoncer notre venue ! C'est important pour les personnes qui vont nous adresser des jeunes de pouvoir associer un visage à la nouvelle prestation. J'ai vu par visioconférence ou appelé les délégués jeunesse des villes principales, les directrices et directeurs de gymnase et d'école professionnelle, les médiateurs et médiatrices et les infirmiers et infirmières scolaires...



© Lidmila Gilsovic

en profitant de l'expérience accumulée par la coordinatrice des activités de prévention du surendettement menées par le CSP Vaud depuis plus de dix ans dans les établissements du post-obligatoire vaudois.»

Talissa participe aussi au recrutement d'une nouvelle collègue et, bien sûr, élabore les contenus pour faire connaître cette nouvelle prestation, en collaboration avec l'Equipe communication du CSP Vaud (le matériel imprimé, la signalétique, les contacts médias, l'information sur le site internet, etc.) Et, *last but not least*, il faut mettre au point, avec la chargée de politique et action sociales, le matériel statistique qui permette de répondre à l'évaluation demandée par l'Etat pour cette phase pilote ! Toutes ces tâches ont bien sûr été accomplies en lien constant avec la direction et les collègues du Service.

Le projet a été mené tambour battant, puisque démarré en mars en plein confinement, il s'est concrétisé pour l'ouverture des nouvelles permanences à Yverdon-les-Bains et à Payerne les 2 et 3 septembre 2020. Pas mal non ?

Propos recueillis par Evelyne Vaucher Guignard

*Le subventionnement de l'Etat commençant en juillet 2020, ce sont les fonds propres du CSP Vaud qui ont financé les premiers mois d'élaboration, entre mars et fin juin.

ICRI DE LA RÉDACTION

IMPÔTS ET SUBSIDES : LA MAUVAISE SURPRISE !



© AdobeStock

La prise en compte du subside à l'assurance maladie dans le calcul du montant des déductions d'impôts constitue un coup de massue pour les revenus les plus faibles. Eclairage.

A la suite des mesures fiscales adoptées en octobre 2018 par le Grand Conseil pour soulager le porte-monnaie de la classe moyenne, le montant maximal de la déduction pour les cotisations d'assurance maladie est passé de Fr. 2'200.- à Fr. 3'200.-. Une bonne nouvelle, mais qui n'arrive pas seule ! Car le montant du subside est à présent pris en compte dans le calcul : les personnes qui en bénéficient doivent le soustraire du total de leurs primes pour calculer le montant de la déduction.

Pour **Monsieur A**, avec une prime mensuelle de Fr. 550.- à laquelle on soustrait un subside de Fr. 450.-, le montant de la déduction est désormais de Fr. 1'200.- (contre Fr. 2'200.- en 2019). En revanche pour **Monsieur B** avec une prime mensuelle de Fr. 550.- et un subside de Fr. 50.-, la déduction prise sera de Fr. 3'200.- (contre Fr. 2'200.- en 2019).

Ainsi, certains contribuables peuvent se réjouir de cette révision, à l'instar de Madame C, pour qui le montant annuel d'im-

pôts – à revenus (Fr. 37'872.-) et subside égaux (Fr. 135.-) – est passé de Fr. 3'374.- en 2019 à Fr. 3'065.- en 2020, soit une baisse d'environ 9%.

Toutefois, cette réforme s'est accompagnée d'effets indésirables pour les contribuables modestes, en particulier pour les bénéficiaires des prestations complémentaires (PC) et de la rente-pont (RP). A titre d'exemple, l'AVIVO Vaud s'est livrée à un exercice permettant de chiffrer l'impact

de cette réforme : pour une femme touchant des prestations complémentaires avec un revenu annuel AVS de Fr. 28'440.-, le montant de ses impôts est passé de Fr. 535.- à Fr. 1'052.-, soit un accroissement de 96% alors que ses revenus n'ont pas augmenté !

De pareilles hausses, qui sont un véritable coup de massue pour les revenus les plus faibles, laissent perplexes. Au-delà des bénéficiaires d'une RP ou de PC, le Service social polyvalent du CSP Vaud constate une majoration d'impôts chez les personnes ayant des subsides plus importants (en raison de leurs moyens modestes), alors même que leur situation financière n'a pas changé. Par ailleurs, cette hausse d'impôts signifiera une baisse du subside l'année suivante, car l'octroi du subside se fonde sur la décision de taxation !

Finalement, si cette réforme a des intentions louables, elle contient son lot de paradoxes. Dès lors, le CSP Vaud espère que la motion « Petits revenus et fisc, lorsque l'État donne d'une main ce qu'il reprend de l'autre » déposée le 26 janvier 2021 par Marc Vuilleumier et consorts permette de sortir rapidement de cette impasse !

Kevin Vesin, Service social polyvalent

	Montant des primes 2020, total annuel	Montant du subside 2020, annuel	Déduction maximale aux impôts en 2020	Déduction aux impôts 2020 possible dans ce cas	Déduction aux impôts avant 2020
Monsieur A	6'600	5'400	3'200	1'200	2'200
Monsieur B	6'600	600	3'200	3'200	2'200

[ACTU]



Du 31 septembre au 7 octobre, le CSP Vaud vous invite à célébrer son 60^e anniversaire: il y en a pour tous les goûts!

DU 31 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

Pour celles et ceux qui ont la fibre écologique, nous organisons une vente spéciale dans nos Galetas avec comme thème «le confort en une pièce». En plus de faire un geste pour la planète en chinant de la seconde main, vous pourrez goûter en primeur à notre bière et à notre jus de pomme spécial 60^e.

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE

Si vous n'êtes pas en quête d'objets, le rire c'est bon pour la santé! Lors de notre soirée de soutien au Centre culturel des Terreaux, le one man show de Philippe Cohen détournera l'inénarrable *Candide* de Voltaire pour nous offrir une critique sociale contemporaine. Avant-première lausannoise, cette performance mariant à la perfection philosophie et comique met en avant le rire comme une parade à la cruauté du monde qui nous entoure.

JEUDI 7 OCTOBRE

Rejoignez-nous au Casino de Montbenon! L'après-midi sera consacré à un échange sur «la participation des publics dans le travail social», suivi par la partie officielle et un apéro. La soirée festive commencera par un repas prolongé d'un spectacle de la Comédie Musicale Improvisée et se terminera en musique par un concert de FUNK THERAPY et un DJ. De quoi faire virevolter votre cerveau, vos papilles et vos jambes!

Les inscriptions seront ouvertes dès le 20 août sur notre site internet, par téléphone et par email.

60@csp-vd.ch

021 560 60 19

www.csp.ch/vaud/60ans



Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

[ACTU]

UN AIDE-MÉMOIRE SUR LES BOURSES D'ÉTUDES ET D'APPRENTISSAGE

Pour quelle formation puis-je obtenir une bourse? Comment procéder? Quelles sont les conditions à remplir? Combien vais-je recevoir? Et si ma demande est refusée? Les réponses à ces questions figurent dans le nouvel aide-mémoire publié par le CSP Vaud: *Bourses d'études et d'apprentissage. Aide-mémoire à l'intention des personnes en formation.*



Ce dépliant est gratuit. Il est disponible aussi bien au format papier – vous pouvez passer le prendre dans nos bureaux – que numérique sur le site www.csp.ch/vaud/aide-memoires.



Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

[ADRESSES]

LE BAZARDAGE

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
T 021 801 51 41

BOUTIQUE LIVRES DE LAUSANNE

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
T 021 312 96 16

LE GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 021 646 52 62

LE GALETAS DE LA BROYE

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
T 026 660 60 10

LE GALETAS DE LA RIVIERA

Rue du Marché 19
1820 Montreux
T 021 963 33 55

www.galetas.ch

[IMPRESSUM]

Edition vaudoise

Centre social protestant Vaud
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
T 021 560 60 60
info@csp-vd.ch
CCP 10-252-2 – IBAN
CH09 0900 0000 1000 0252 2

Tirage

16'000 exemplaires

Rédaction en chef

Nour El Mesbahi
Evelyne Vaucher Guignard

Impression

Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

Ont collaboré à ce numéro

Bastienne Joerchel
Marco Pavarini
Sophie Perrinjaquet
Talissa Rodriguez
Evelyne Vaucher Guignard
Kevin Vesin

Photos

Images Adobe Stock
© Ludmila Glisovic,
Journal La Broye

Conception

Buxum-communication.ch

Mise en pages

Haymoz.design

Relecture

Evelyne Brun

**Imprimé sur papier respectant
l'environnement, certifié aux normes
FSC (gestion durable des forêts)**